

Cette formation a été impulsée par les animatrices RAM à l'occasion des rencontres des relais initiées par la CAF d'Aubenas et la PMI de l'Ardèche. Elle bénéficie du soutien du SYMPAM - Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale dans le cadre de l'action 3.6 du CDPRA, et de l'appui de la Région Rhône Alpes.

Le pays
de l'Ardèche
méridionale

Rhône Alpes

RES 01

INSCRIPTION

Coupon à remplir ou reproduire et à retourner par courrier

Nom & coordonnées de l'organisme

Modalités de prise en charge

(Pour les RAM situés sur le Pays de l'Ardèche Méridionale)

- Mise en réseau RAM Pays Ardèche Méridionale

(Pour les RAM situés hors du Pays de l'Ardèche Méridionale)

- FPC > Nom du fonds de formation :

Nom(s) - prénom(s) du (de la, des) participant(s)

Coûts pédagogiques ACEPP adhérent non-adhérent

(Les RAM situés sur le Pays de l'Ardèche Méridionale, n'ont pas à remplir cette partie)

- par participant [] 325 Euros [] 395 Euros

- Structure non adhérente coûts majorés.

Montant :

Date et signature du président ou du responsable :

A retourner accompagné de votre règlement (sauf pour les RAM du Pays de l'Ardèche Méridionale), encaissé après le début de la formation - de préférence avant la date limite d'inscription à :
Réseau Petite Enfance Formation 24 avenue de la liberté - 07200 AUBENAS.
(collectivités territoriales, merci de nous contacter)



Accueil
Développement
Jeune enfant
Liens
Méthode
Communication
Compétence
Equipe
Outils
Etablissement
Théorie
Management
Dynamisation
Responsabilité
Organisation
Qualité
RAM
EAJE
Organisation

FORMATIONS 2009 RES01 & TRAFFIC D'IMAGES TOUS DROITS RÉSERVÉS - Edité 27/10/07 © RPE

RÉSEAU PETITE ENFANCE ACEPP ARDÈCHE DRÔME

24 avenue de la liberté - 07200 AUBENAS ☎ 04 75 35 47 21
ORGANISME DE FORMATION CONTINUE - DECLARATION ENREGISTRÉE
SOUS LE N° 82 07 00488 07.
CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGREMENT PAR L'ETAT

www.reseau-enfance.com



COMMUNICATION & ORGANISATION EN ÉQUIPE

Objectifs

Permettre aux relais assistantes maternelles de mieux maîtriser leur cadre réglementaire et juridique, leur responsabilité au quotidien dans l'exercice de leurs activités auprès des parents et des professionnels.

Contenus

Cette formation se déploiera autour de l'analyse des situations auxquels les responsables sont quotidiennement confrontés et du cadre juridique et réglementaire des R.A.M. - Relais Assistantes Maternelles.

- Exemples - non limitatifs - des points qui pourront être abordés, la responsabilité par rapport :

- o aux personnes accueillies :
 - dans les permanences,
 - lors des temps collectifs,
- o aux locaux,
- o aux déplacements ;
- o aux litiges...

Formateur

Sylvie Bernigaud, docteur en droit, Maître de conférences à l'université Lumière Lyon 2.

Méthodes

- o Etude et analyse de situations vécues par les participants sur la base de témoignages, dans leurs situations de travail, dans la relation aux parents et aux professionnels.
- o Apports juridiques et réglementaires.

Public, participants

Public : Responsables et animateurs / animatrices de relais assistantes maternelles

Nombre de participants : **Seuil** : 6 personnes. **Maximum** : 12 personnes

Horaires, dates & lieux

Dates & horaires : Jeudi 29 janvier 2009 14h > 18h + Vendredi 30 janvier 2009 9h > 12h30 & 14h > 18h . Au total, 11 h30 de formation.

Lieu : Sur le territoire de l'Ardèche méridionale (le lieu précis sera communiqué ultérieurement).

Informations complémentaires

Date limite d'inscription : 20 décembre 2008
Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez nous :

- o Le lundi 9 > 12h & 14 > 16h ☎ 04 75 35 47 21
- o par courriel : rpeformation@gmail.com